Pour une CTN dynamique, créative et conviviale!



Éric HEBERT

Candidat à la présidence de la CTN

pour l'olympiade 2016-2020

Avant tout, une équipe!

Dans mon esprit il est clair que l'équipe de la CTN est en premier lieu composée de l'ensemble des présidents de CTR autour de son président. Elle ne peut en aucun cas être réduite aux quelques personnes qui constituent le bureau et les différents référents. Il me semble donc essentiel de rappeler que seuls les présidents de CTR ont une légitimité élective et au travers de leur pouvoir de vote, ils portent les décisions de la CTN.

Une fonction!

L'action de la CTN se définit selon deux grands axes. Le premier, il est important de ne pas le négliger, est de répondre à une commande institutionnelle. Le deuxième est d'être une force de réflexion et de proposition. Dans le premier cas, il est essentiel que la commande institutionnelle soit claire et précise et dans le deuxième de s'assurer d'un minimum de cohésion avec le CDN. Dans tous les cas il est inutile de travailler dans le vide, le temps des bénévoles est trop précieux pour être gaspillé.

Une dynamique de travail!

Choisir le capitaine du navire, c'est choisir un style de présidence qui repose sur une éthique et des engagements. Voici les miens :

- Adopter un fonctionnement dans la transparence
- Positionner les présidents de CTR au cœur du fonctionnement de la CTN
- Prendre le temps et se donner les moyens pour que chacun connaisse les tenants et les aboutissants de chaque dossier afin de se prononcer en toute clairvoyance.
- Rechercher des formes de travail plus productives (ex : 1 WD dans l'année avec une organisation confiée à tour de rôle aux CTR. Possibilité d'inviter les présidents de CTD sur une partie du WD et créer ainsi de la proximité avec les représentants locaux)
- Développer les axes de communication notamment via les réseaux sociaux.
- Proposer des points de rendez-vous « Skype » aux CTR des DOM TOM et leur donner ainsi l'opportunité de participer à une partie des débats.
- Mettre en place des méthodes de travail participatives, la CTN est une équipe où chaque composant constitue une richesse où la parole doit être libre et respectée.
- Considérer le collège des IN comme une ressource qui pourra travailler pour la CTN en fonction de ses compétences sans pour autant exclure d'autres compétences extérieures.

Programmer la gestion des candidatures INS en collaboration avec le délégué du collège de manière à les intégrer dans les meilleures conditions possibles.

Toujours en lien avec le délégué du collège, créer une commission chargée de l'élaboration des sujets du MF2. Composée de 4 ou 5 IN, elle pourra définir une politique de sujets cohérents sur l'ensemble de l'exercice. Elle pourra également intégrer les INS dans ses travaux dans une démarche de formation. Des moyens seront nécessaires pour qu'elle puisse se réunir physiquement afin d'assurer son bon fonctionnement.

Des propositions d'orientations !

D'un point de vue général, mettre les clubs associatifs et les moniteurs bénévoles au cœur des préoccupations de la CTN sans pour autant négliger les acteurs professionnels. Nous avons une belle école de plongée, elle est ambitieuse et généreuse, d'une part elle forme des plongeurs autonomes et performants et d'autre part elle ne laisse personne sur la touche et rend notre activité accessible au plus grand nombre, Pour cela elle s'appuie sur un maillage de clubs associatifs et des cadres bénévoles. Elle est également nécessairement ambitieuse dans le domaine de la formation des moniteurs, elle forme des cadres qui devront être capables de concevoir leurs actes d'enseignement, de s'adapter et d'être réactifs face aux difficultés qu'ils rencontreront notamment avec les publics les plus sensibles. Pour les accompagner et les soutenir dans cette aventure :

Des idées et des propositions!

Revoir les cursus de formation de plongeurs, les rendre plus simples, plus lisibles et plus fonctionnels :

Plus simples : se limiter au nécessaire en évitant les redondances

Plus lisibles : utiliser des formulations simples, décliner les cursus selon une logique commune dans laquelle on aura pris soin de définir les différentes notions communément employées et s'assurer qu'elles soient compréhensibles par tous (moniteurs ou élèves)

Plus fonctionnels : ils doivent être un outil de travail au service des moniteurs et fournir les informations utiles à la conception de leur démarche d'enseignement.

Pour cela une méthode : identifier les compétences en fonction des prérogatives, les décliner en contenus de formation et proposer des modalités d'évaluation.

La commande institutionnelle de simplifier le MFT est une vraie opportunité qui doit permettre de le repenser en fonction des préoccupations et des attentes des utilisateurs.

Créer une « banque d'outils » à destination des moniteurs et notamment des plus jeunes. Elle doit être une ressource pour les cadres, une aide à la conception de leurs interventions en pratique comme en théorie (il n'est pas question de tomber dans le schéma de la pédagogie recette, l'idée est de leur donner des « billes » pour la conception de leurs cours. Par exemple, un moyen d'expliquer une notion de physique ou les éléments techniques du palmage et des éducatifs etc.)

Repenser la filière encadrant : trop lourde, trop complexe et en inadéquation avec la réalité d'une démarche de formation de cadre. Une piste de réflexion sur la flexibilité des formations consisterait à mettre une trame générale commune à tous (stage initial, stage en situation...) et en fonction des profils, proposer des parcours adaptés sur la base d'une approche qualitative et non quantitative. On supprime le caractère obligatoire du cursus et on responsabilise le futur cadre, l'expérience de la mise place des cursus MF1 et MF2 montre que les stagiaires n'ont pas attendu que les stages soient obligatoires pour y participer, le moteur de la motivation est bien l'intérêt et le bénéfice que le stagiaire tire de sa formation et pas la réponse à une contrainte.

Modifier la structure des stages initiaux en les déclinant en volume horaire et non en journées ce qui permettrait beaucoup plus de souplesse dans leur mise en œuvre et de satisfaire ainsi plus facilement les besoins des stagiaires.

Repenser les livrets pédagogiques : privilégier une approche qualitative, le quantitatif n'est qu'indicatif puisque le problème du formateur est de déterminer si son stagiaire est suffisamment prêt et pas de savoir s'il a fait le nombre de séances requis. Travailler sur un livret simple et sur un format numérique.

Une veille et un développement dans des domaines particuliers!

Même si certains domaines demeurent relativement confidentiels, la FFESSM au travers de la CTN se doit d'être présente et active. Ce qu'elle fait déjà au travers des missions spécifiques confiées à des référents en fonction de leurs compétences particulières.

C'est le cas pour :

La plongée « Handi »

Comment ne pas souligner le travail remarquable effectué dans ce domaine que ce soit pour l'accessibilité de l'activité aux « Handi » moteurs mais également aux déficients cognitifs, avec une déclinaison pertinente et efficace des cursus de plongeurs et de formateurs. Il est bien entendu essentiel de maintenir et d'encourager l'implication de la CTN dans le développement de ces actions.

La plongée « TEK », les recycleurs

Même s'il est peu probable qu'elle devienne un jour une activité grand public, elle est une vitrine en matière de « savoir-faire » que nous ne pouvons pas ignorer et la FFESSM au travers de la commission technique se doit d'être présente et novatrice. Le travail engagé est déjà remarquable, il doit être soutenu et encouragé de manière à ce que la FFESSM tienne la place qui lui revient.

Le secourisme

Si à ce jour nous disposons d'un dispositif adapté à nos besoins au travers de « ANTEOR » et du « RIFA Plongée », il demeure important d'exercer une veille et une collaboration avec les professionnels du secourisme.

La CTN dans un environnement politique et économique

Fle lien avec le monde professionnel

La CTN se doit de porter un intérêt aux formations d'état, elle doit également avoir le souci du positionnement de nos brevets fédéraux dans les filières professionnelles.

Le lien avec les « SCA »

Le monde associatif et le monde professionnel ne sont pas antagonistes mais complémentaires, chacun a besoin de l'autre et la CTN se doit d'être un acteur de l'harmonie entre les deux. Si elle a le souci de la défense du milieu associatif, ce n'est pas pour autant qu'elle doit négliger les préoccupations des SCA qui jouent un rôle important dans le paysage de la plongée fédérale.

La CTN en lien avec les commissions de « services »

La commission médicale

La représentation de cette commission demeure une nécessité, elle permet d'avoir des éclairages spécifiques dans la gestion des dossiers.

La commission juridique

La représentation de la « juridique » permettrait le traitement des aspects règlementaires souvent présents dans les actions de la CTN.

Dans un cas comme dans l'autre, le lien avec les commissions de « services » ne peut que faciliter les interactions nécessaires avec la « technique ».

Pourquoi ma candidature?

Je crois que l'on peut résumer ma motivation à la volonté de participer à ce que je perçois comme une formidable aventure humaine, elle est la continuité de mon engagement associatif fédéral et de l'intérêt que je porte à la pratique et à l'enseignement de notre activité depuis déjà de nombreuses années. Je ne suis ni donneur de leçons, ni « homme providentiel », ma seule ambition est d'apporter ma contribution et de partager cette aventure avec vous. Je n'ai pas un projet pour la CTN, je veux avec vous bâtir et conduire un projet pour la CTN.

Les fondements de ma légitimité à postuler

- Instructeur national depuis 2005
- Expérience de président de CTR (2 mandats d'une grosse CTR avec une base fédérale, l'organisation et la gestion du MF2,etc.)
- Capacité à mener un travail d'équipe : pilotage de plusieurs groupes de travail durant les deux mandats
- Capacité à gérer des dossiers : implication dans de nombreux dossiers

Pilote des dossiers : GP, Intervention d'un plongeur en difficulté, Enseignement de la déco, Cursus de formation INS

Impliqué dans les dossiers : Evolution du cursus initiateur, RSE etc. Mon parcours :

1983 : Brevet élémentaire

1986 : 1^{er} échelon 1987 : 2^{ème} échelon

1988 : MF1 1990 : MF2

1995 : Instructeur régional 2005 : Instructeur national

2009 à 2017 : Président de la CTI du CIALPC

Mon équipe :

Président de la CTN: Éric HEBERT

1^{er} suppléant : Philippe MARTINOD

Région Rhône Alpes Auvergne

Instructeur national

2ème suppléant : Christian JOLIVET

Région Centre

Instructeur national

Secrétariat : Bertrand MARTIN

Région Normandie

Président de la CTR Normandie durant 3 mandats

Instructeur national stagiaire

Les référents :

Handi: Pascal CHAUVIERE

Région Est

Instructeur national

TEK Recycleur: Jean Pierre MONTSENY

Région Midi Pyrénées Instructeur National

Jeunes plongeurs : Jérôme HLADKY

Région Ile de France Instructeur National

Médical: proposition CMN

Juridique: proposition commission juridique

SCA: proposition représentant SCA

Je suis à votre disposition pour toute information complémentaire, propositions et échange de point de vue.

Vous pouvez me contacter :

Par mail : <u>erichebert@wanadoo.fr</u> Par téléphone : 06 13 16 37 35

A bientôt

Éric HEBERT